

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ La semaine fiscale

Frédérique Perrotin

Coopération internationale : le bilan

DOCTRINE

Page 8

■ Immobilier

Patrice Battistini

La commission d'évaluation des innovations techniques dans le domaine de la détection et du traitement de l'amiante dans le bâtiment est créée

JURISPRUDENCE

Page 12

■ Concurrence / Consommation / Distribution

Jérôme Lasserre Capdeville

Le Code de la consommation n'exige pas la mention du montant de l'engagement de la caution à la fois en chiffres et en lettres (Cass. com., 18 janv. 2017)

CULTURE

Page 15

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Les camées de l'Empereur

ACTUALITÉ

La semaine fiscale

Coopération internationale : le bilan ^{124s8}

Frédérique PERROTIN

Élément décisif de la lutte contre la fraude fiscale, la coopération internationale progresse. Le point sur ses résultats et sur les améliorations à mettre en place.

De nombreux dossiers de fraude fiscale et de grande délinquance économique et financière se caractérisent par leur dimension transfrontalière. Dès lors, la coopération internationale représente un instrument particulièrement précieux, pour l'administration fiscale, les services d'enquêtes et les magistrats. Or, d'après un récent rapport parlementaire d'information sur l'évaluation de la loi n° 2013-1117 du 6 décembre 2013, relative à la lutte contre la fraude fiscale, « La coopération internationale, même si elle a fait des progrès, reste encore inaboutie et doit être renforcée et systématisée. Au sein de l'Union européenne, la France pourrait également soutenir les initiatives permettant de mieux coordonner la lutte contre les différentes formes de fraude ». Pour les rapporteurs, « si la coopération administrative a nettement progressé, le bilan de la coopération judiciaire est en revanche plus contrasté. Un certain nombre d'évolutions sont envisageables pour la renforcer ».

■ Assistance administrative : de nets progrès

L'assistance administrative internationale entre la direction française des finances publiques et ses homologues étrangers a progressé. Ainsi, les demandes formulées par la France, les réponses reçues par la France et les réponses envoyées par la France ont nettement augmenté entre 2012 et 2015. Seules les demandes reçues par la France ont régressé. Les obstacles de nature juridique rencontrés dans le cadre de la coopération administrative résultent principalement des limitations du droit interne des partenaires de la France. Certains de ces obstacles commencent à être levés. Ainsi, alors que l'administration suisse avait pendant longtemps refusé, pour des motifs juridiques, de satisfaire aux demandes d'assistance portant sur le patrimoine des personnes décédées, afin de permettre le contrôle des droits de succession, le traitement de ces demandes ne pose plus aujourd'hui de difficultés dès lors que les héritiers de la personne sont également visés dans la demande.

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

laloi.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@laloi.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34